



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 129/11

Objet

Approbation d'un contrat de sous-traitance passé par CarPostal pour l'exécution de services de transports à la demande

Secrétaire de séance

Jean-Louis BOUCHARD

Rapporteur

Lionel GATINAULT

Conseil Communautaire
22 décembre 2011
Goux - 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 70
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 83
Date de la convocation : 06 décembre 2011
Date de publication : 06 janvier 2011

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : S Boissard suppléée par N Ferreira de Souza, JL Bouchard, D Bernardin, B Guerrin, B Chevaux suppléé par D Desgouille, P Vuitton suppléé par D Guilhendou, R Pouthier, B Negrello, P Bussière, G Fumey, P Daubigney, T Mader, D Michaud, G Michaud, P Blanchet suppléé par B Robe, P Monnet, A Albertini, J Chevriaux, M Giniès, C Gras suppléé par A Perron, G Barbier, F Barthoulot, M Borneck, P Bouvret-Maire, G Card, C Chalon, MA Chalumeaux, D Fella, P Epinat, JP Fichère, JB Gagnoux, L Gatinault, P Genestier, A Hamdaoui, S Laroche, P Nasom, I Nouvellon, C Parent, J Rosat, D Sciquot-Bérodier, JC Wambst, H Prat, D Chataignier, F Macard, M Rigoulet, F Saudon, B Javourez, L Bougaud, J Lombard, M Huguenet, J Thurel, JM Diètre, M Gauthier, A Alonzo, P Recouvreux, F Perchat, G Maréchal, G Fernoux-Coutenet, C François, B Monamy, M Perron, E Bourgeois, JM Daubigney, J Drouhain, A Jordan, D Rauch, M Richard, M Hoffmann, D Ecarnot, T Gauthray Guyenet

Délégués absents ayant donné procuration : E Tavernier à P Bussière, C Di Caro à P Monnet, D Barbagelata à JC Wambst, R Belalia à P Bouvret-Maire, C Bourgeois-République à JB Gagnoux, C Quillet à C Chalon, C Creuze à D Sciquot-Bérodier, R Manière à M Giniès, N Abdelli à G Fumey, J Petit à J Rosat, B Bonnard-Ongenaed à F Perchat, C Arnoud à G Card, F David à J Thurel

Délégués absents non suppléés et non représentés: P Guibelin, JF Louvrier, C Petiot, K Mezerai, M Perrin, A Chollat, P Jacquot, A Courderot, P Sautrey, J Hubert, JC Lambert, G Ginet, R Curly, JF Dumont

Par délibération n°40/09 du 10 juin 2009, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a confié à Carpostal Dole la mission d'exploiter et de gérer les services réguliers de transports de personnes dans son périmètre de transport urbain. L'article n°6 du contrat de délégation énonce que dans le cadre de sa mission, Carpostal « est autorisé à valoriser les forces vives du territoire et à sous-traiter l'exécution de certaines parties du service, à condition d'avoir obtenu de l'Autorité Organisatrice l'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément des conditions de paiement de chaque contrat de sous-traitance (...) ».

Par courrier daté du 07 novembre 2011, Carpostal Dole sollicite l'accord de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole sur un projet de contrat de sous-traitance établi avec la société AIT Transports pour l'exécution de services de transports à la demande les dimanches et jours fériés.

Le projet de contrat de sous-traitance est annexé à la présente délibération. Il précise la durée de la mission (qui prendra fin au 31 août 2012), les lignes de transports concernées, ainsi que les conditions financières et d'exploitation dans lesquelles s'effectuera le service.

La sous-traitance de cette mission intègre le cadre convenu dans le contrat de délégation de service public, contribuant aux objectifs d'amélioration de la réactivité et de la qualité de service du transport à la demande et de valorisation des forces vives du territoire.

VU la délibération n°40/09 du 10 juin 2009,
VU la demande adressée par Carpostal Dole par courrier daté du 07 novembre 2011,
VU le projet de contrat de sous-traitance pour le transport à la demande adressé à la présente,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le principe de sous-traitance par Carpostal Dole, délégataire de service public pour le transport de personnes, de la mission du service de transports à la demande les dimanches et jours fériés,
- APPROUVE les termes du contrat de sous-traitance établi entre Carpostal Dole et la société AIT Transports pour l'exécution de services de transport à la demande les dimanches et jours fériés.

Fait à Dole,
Le 22 décembre 2011,
Le Président,